Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Bache incendie maison

Par Math222

Bonjour,
Ma construction vient de se terminer il y a 2 mois environ, on vient de m'annoncer que la mairie veut coller une grande bâche à incendie juste à côté de la maison, je voulais savoir s'il y avait une réglementation à ce sujet car cela n'est pas du tout esthétique.
Merci par avance de votre réponse.

Par yapasdequoi

Bonjour,
Ce n'est pas sur votre terrain, vous n'avez aucun recours.
Surtout s'il s'agit d'une mesure obliatoire de protection de la population.

Par Math222

Merci pour votre réponse.
Je ne comprends pas pourquoi on me l'a pas dit plus tôt du coup.

Par yapasdequoi

Les délibérations et décisions de la mairie sont accessibles à tous. Personne n'avait d'obligation de vous informer.